

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Annabelle Gingras

<https://www.cadre21.org/membres/13cebfcae7bbb3b43c93abb4>

Date d'obtention : 2021-12-06 16:53:35

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est un protocole qui permet la gestion rapide d'une situation de sextage. Grâce au partenariat entre les divers services, le risque de propagation d'images est diminué. Grâce à ce protocole, les intervenants scolaires se retrouvent plus cadrés et il est plus facile de savoir comment gérer la situation. Les documents fournis sont bien structurés et uniformisés pour l'ensemble des régions, ce qui facilite également la prise en charge rapide d'une situation où il pourrait y avoir de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Grâce aux différents documents fournis dans la trousse, il est plus facile de savoir comment agir pour freiner une telle situation. C'est donc plus facile pour moi, en suivant les étapes, de bien intervenir, selon les lois. Avant de connaître cette trousse, je ne sais pas si j'aurais été à la hauteur de gérer une situation dans mon école où il y a distribution de pornographie juvénile. Les risques de faire des erreurs pouvant amener plus de conséquences auraient été plus grands. Avec la trousse et les partenaires, on se sent accompagné dans nos démarches/interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai m'en tenir principalement aux documents de la trousse. Ne pas poser de questions qui ne sont pas dans le questionnaire. Je devrai également rester neutre dans cette situation parce qu'une personne peut autant être une victime qu'un investigateur. Je devrai tout de même m'assurer du bien-être de l'élève, m'assurer que les conséquences de la situation de sextage n'ont pas trop d'impacts dans sa vie scolaire et personnelle. Un élève qui se retrouve dans une telle situation pourrait se refermer sur lui-même et vivre plusieurs conséquences au niveau psychologique, social et physique. Il est donc important pour nous de s'assurer que l'élève demeure dans un bon état et d'avoir tous les services nécessaires pour l'aider à passer au-travers cette dure période.